

---

## **AVIS PUBLIC :**

### ***Report vente d'immeubles pour non paiement des taxes***

---

En raison du décret d'état d'urgence sanitaire en vigueur et des consignes s'y rattachant, **AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Roussillon, que lors de la séance du Conseil de la MRC du 28 avril 2021, il a été adopté une résolution par laquelle le Conseil reporte la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes prévue le jeudi 6 mai 2021 à dix heures (10 h) au jeudi 14 avril 2022 à 10 hres, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Donné à Saint-Constant,  
Ce 28<sup>e</sup> jour d'avril deux-mille-vingt et un  
Colette Tessier  
Directrice services administratifs, financiers et secrétaire-trésorière  
adjointe.